

COMMUNE DE CHARAVINES

# FESTIVAL BRASSENS

**DU 31 JUILLET AU 4 AOÛT 2024**

**PASSIONNÉS DE MUSIQUE ET DE CHANSON FRANÇAISE,  
VOUS AVEZ ENVIE DE VOUS FAIRE CONNAITRE ?**

**PARTICIPEZ AU " OFF DU FESTIVAL "**

## LE TREMPLIN



Ouvert à tout auteur(e) - compositeur(trice) qui souhaite se produire en présence de très nombreux spectateurs et d'un jury composé de professionnels et de membres du public.

Chaque artiste propose 3 titres de sa composition. L'épreuve de sélection a lieu le mercredi 31 juillet et la finale le samedi 3 août.

Le gagnant perçoit un prix offert par la mairie de CHARAVINES et se voit proposer de se produire sur scène l'année suivante au CONCERT DES LAUREATS

## LA SCÈNE OUVERTE

La scène est ouverte à tout artiste qui souhaite se produire devant un public.

Elle est prévue le jeudi 1er août et le samedi 3 août. Aucune compétition ni sélection. Chaque artiste propose 3 titres.

Une attention toute particulière sera portée aux interprètes de BRASSENS



- 🎤 L'organisation met à disposition un sonorisateur et son matériel
- 🎤 Inscription préalable indispensable.
- 🎤 Le dossier et le règlement sont à télécharger sur le site: [www.mairie-charavines.fr](http://www.mairie-charavines.fr)

*Pour plus de précisions, se reporter au règlement*



[www.mairie-charavines.fr](http://www.mairie-charavines.fr)  
[tremplinfestivalbrassens@mairie-charavines.fr](mailto:tremplinfestivalbrassens@mairie-charavines.fr)

**BRASSENS**   
CHARAVINES festival

# RÈGLEMENT CONDITIONS

FICHE INSCRIPTION À TÉLÉCHARGER



## SCÈNE OUVERTE

- Ouverte à la chanson française avec une attention toute particulière portée aux interprètes de BRASSENS mais aussi poésie, slam, conte, orgue de barbarie, ventriloquie etc... (sur acceptation du comité d'organisation).
- Elle est prévue le jeudi 1er août de 18h00 à 19h30 et le samedi 3 août de 17h00 à 18h30.
- Pas de balance.
- Présence à la régie 30mn avant le début de la scène ouverte puis jusqu'à la fin, par respect pour les autres participants.

## SCÈNE OUVERTE ET TREMPLIN

- Temps de passage : 15 mn / 3 titres
- Accompagnement live (pas de support musical enregistré)
- Tirage au sort de l'ordre de passage
- Sonorisation complète mise en place par l'organisation et pilotée par un technicien et une animatrice

## TOUT PARTICIPANT INSCRIT

- Accepte de respecter les conditions, l'organisation et le public.
- A ce titre l'organisateur en charge se réserve le droit d'interrompre la prestation du participant qui ne respecterait pas les règles (prosélytisme par exemple...)
- Autorise la publication éventuelle d'une ou plusieurs photos et/ou vidéos prises au cours du présent festival (site et/ou journaux et/ou exposition...)

## TREMPLIN

- Les textes sont écrits en Français
- L'épreuve de sélection a lieu le mercredi 31 juillet à partir de 17h00 et la finale le samedi 3 août à 19h00.
- Les balances se feront en début d'après-midi ; les horaires exacts seront précisés ultérieurement. Aucune balance ne sera possible ensuite.
- Temps de passage pour la finale : 20 mn / 4 titres avec soit 4 nouveaux titres ou les titres interprétés lors de la sélection plus un nouveau
- Le jury est composé pour partie d'artistes, de professionnels du milieu musical et des représentants de l'organisation et pour partie de membres du public tirés au sort
- L'artiste sélectionné le mercredi s'engage impérativement à participer à la finale du samedi et à la remise des prix.
- Pour faire face aux demandes croissantes d'inscription, nous proposerons une pré-sélection
- La validation de la participation sera notifiée expressément après étude de la candidature.

**- DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES :  
21 JUIN 2024**

